

FILIÈRES & ESS

Le rôle des collectivités dans
la structuration de filières locales
avec et pour l'ESS

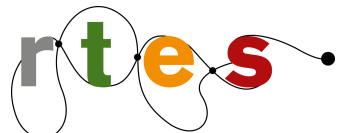
RepèrESS

Septembre 2023

Réalisé avec Les Petites Rivières



les
petites
rivières



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Présentation du rtes

Près de 200 collectivités de tous échelons (régions, départements, pays, intercommunalités, communes...) ont rejoint le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) autour d'une conviction :

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une économie en capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de nos territoires.

Le RTES agit pour :

Faire connaître

Le RTES rend visibles les politiques et actions de ses adhérents auprès d'autres collectivités, des réseaux partenaires, des institutions nationales et européennes, de la presse...

Échanger

Le RTES organise des journées d'échanges pour permettre aux élu.e.s et technicien.ne.s de partager leurs expériences, réfléchir à l'intégration de l'ESS dans les politiques publiques et à l'articulation entre les différents niveaux de collectivités.

Contribuer

Le RTES porte la voix de ses adhérents auprès des institutions nationales, européennes et internationales en capitalisant les actions et politiques.

S'informer

Le RTES publie des newsletters hebdomadaires (réservées aux adhérents), mensuelles (envoyées plus largement) et des ouvrages thématiques sur les collectivités et l'ESS.

S'accompagner

Le RTES organise régulièrement des ateliers et temps de travail pour permettre aux élu.e.s et technicien.ne.s de s'accompagner mutuellement dans la mise en œuvre de leurs politiques d'ESS.

Ce guide s'inscrit dans la collection **RepèrESS** du RTES. S'appuyant sur des retours d'expériences et témoignages de collectivités, ces publications abordent de nombreuses thématiques et permettent d'approfondir les enjeux et leviers d'action à disposition des collectivités territoriales pour développer l'ESS.

Retrouvez les dernières publications de la collection sur le site du RTES, notamment :

- ["Economie informelle & ESS"](#)
- ["Développer l'ESS dans les quartiers politique de la ville"](#)
- ["Accès au foncier des acteurs de l'ESS" \(en cours de réactualisation\)](#)



Retrouvez toutes les actualités du RTES sur www.rtes.fr.

SOMMAIRE

1

Édito

p. 6

par Patricia Andriot et Florentin Letissier,
vice-président.e.s du RTES

2

Pourquoi ce guide RepèrESS ?

p. 8



*La parole à Jérôme Saddier, président
d'ESS France*

3

La filière avec et pour l'ESS : une stratégie au service des territoires

p. 10

Qu'est ce qu'une filière ? Différentes approches
de la filière

Intérêts pour le territoire



*La parole à Elisa Yavchitz, directrice générale
de l'association Les Canaux*

4

Les grandes étapes de la mise en oeuvre d'une stratégie filières et les leviers d'actions pour les collectivités

p. 16

- ◆ Le diagnostic territorial
- ◆ L'organisation interne de la collectivité
- ◆ L'animation du collectif d'acteurs
- ◆ Le financement
- ◆ La communication
- ◆ Le soutien au développement économique
- ◆ La formation aux nouveaux métiers
et le développement de la recherche



*La parole à Barbara Blin Barrois, directrice
de Couleur Forêt*

5

Initiatives et politiques présentées

p. 33

- ◆ La filière art textile et art tissé en Creuse
- ◆ La filière réemploi / réparation de Grenoble Alpes Métropole
- ◆ Alimentation durable et création de nouveaux métiers de l'écologie urbaine à Plaine Commune
- ◆ La filière laine sur le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine
- ◆ L'approche filières et économie circulaire de la Ville de Paris
- ◆ Recycl'Occ, pôle territorial de coopération économique (PTCE) pour une économie textile circulaire en Occitanie
- ◆ Une filière du réemploi de bouteilles en verre à grande échelle en région Auvergne-Rhône-Alpes
- ◆ La démarche alimentaire Sud Landes - Pays basque inscrite dans le PTCE Sud Aquitaine
- ◆ Journée "Filières & ESS" du RTES à Roubaix et Lille - Avril 2023

6

En synthèse 10 leviers d'actions pour les collectivités territoriales

p. 52

7

Remerciements & ressources

p. 54

ÉDITO

© Bien fait pour ta com'



Patricia Andriot

Conseillère référente
alimentation, PETR du Pays
de Langres, vice-présidente
du RTES

© Bien fait pour ta com'



Florentin Letissier

Adjoint en charge de l'ESS, de
l'économie circulaire et de la
contribution à la stratégie zéro
déchet, Ville de Paris, vice-
président du RTES

« L'économie sociale et solidaire, un cap pour une transition juste dans nos territoires », tel est l'intitulé de la tribune que de nombreux élu.e.s et réseaux de collectivités ont signée en cette année 2023. Il s'agit de réaffirmer la place de l'ESS pour changer de paradigme économique, et rappeler le rôle essentiel des territoires pour développer une économie de la coopération. La pertinence de l'économie sociale et solidaire pour apporter des réponses aux défis climatiques, industriels, économiques, démocratiques auxquels nos territoires ont à faire face est de plus en plus reconnue, comme en témoigne l'adoption récente par l'ONU d'une résolution sur « La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable ».

Parmi les conditions pour relever les défis et réussir cette transition, dans une économie caractérisée par une forte interdépendance des acteurs, **l'approche par filières de territoire est centrale pour le développement de nombreuses activités, et les acteurs de l'ESS ont un rôle important à y jouer.** Pour répondre aux enjeux de transition, une coopération des acteurs à l'échelle locale, du bassin de vie, est une façon innovante de recomposer et créer des filières. C'est la capacité de l'ESS que de relier territoires et filières là où ces deux approches ont longtemps été opposées par les approches économiques classiques.

Face aux problématiques d'accès au gisement, de multiplicité d'acteurs, de mise en place de boucles circulaires, mais aussi de maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, nous voyons sur nos territoires, urbains ou ruraux, l'importance d'avoir une approche par filières, qu'elle soit horizontale ou verticale. Mais au-delà cette conviction, nous sommes parfois un peu démunis pour agir.

Comment les collectivités territoriales peuvent-elles permettre aux acteurs de l'ESS, ayant des missions d'intérêt collectif ou général, d'être au cœur de la structuration de filières de territoire ?

C'est pour partager nos expériences et nous enrichir de ce qui se fait ailleurs, nous appuyer sur des exemples réussis pour faire avancer notre territoire, et permettre aux acteurs de l'ESS d'être parties prenantes de la structuration d'une filière, voire même au cœur de cette structuration, que nous avons ouvert ce chantier au sein du RTES. Ce RepèrESS a été réalisé à partir des travaux menés depuis 2 ans avec les collectivités adhérentes du RTES et avec l'appui de l'agence Les Petites Rivières.

Souhaitons que ce RepèrESS contribue à apporter aux collectivités un outillage opérationnel, basé sur des pratiques, et qu'il permette aux acteurs de l'ESS de prendre toute leur place dans le développement de nos territoires. Nous avons besoin d'une économie réinvestissant la richesse produite, ancrée dans les territoires et mettant les questions démocratiques au cœur de sa gouvernance.

Vous trouverez dans ce guide RepèrESS :

- la définition d'une filière et ces différentes typologies,
 - l'intérêt d'adopter une stratégie de filières de territoire avec et pour l'ESS,
 - les leviers à destination des collectivités territoriales et les grandes étapes permettant la structuration d'une filière de territoire avec et pour l'ESS,
 - des fiches projets présentant de manière concrète ces leviers d'actions et les différentes stratégies mises en place par les collectivités.
-

Pourquoi ce guide ?

Ce RepèrESS synthétise des travaux menés au sein du RTES de 2021 à 2023, à la demande de collectivités du réseau. **L'approche par filières est en effet aujourd'hui un élément important de la politique de développement économique de nombreuses collectivités.** Les enjeux pour les collectivités et les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sont multiples :

- De nombreuses "filières d'avenir" ont potentiellement un lien important avec l'ESS, soit parce que des acteurs de l'ESS sont précurseurs (par exemple autour du réemploi et du recyclage), soit parce que ces filières présentent une proximité importante avec l'approche et les valeurs de l'ESS (par exemple l'énergie renouvelable, l'économie du vieillissement). Mais le risque n'est pas négligeable que les acteurs de l'ESS soient marginalisés par d'autres acteurs économiques lucratifs investissant ces filières,
- L'approche par filières a comme objectif d'impulser des relations sur un mode partenarial et solidaire. Qu'elle soit horizontale ou verticale, elle peut être un moyen de maîtrise de la valeur ajoutée. L'enjeu est également important pour les acteurs de l'ESS d'être partie prenante de la structuration d'une filière, voire même au cœur de celle-ci (exemples dans les circuits courts alimentaires, certains PTCE...). On peut se demander là aussi quels sont les rôles possibles des collectivités ?
- Des financements sont mobilisables pour les approches filières, et les collectivités ont un rôle à jouer pour accompagner les acteurs de l'ESS et les aider à mobiliser ces financements.

La réalisation de ce guide méthodologique, dont la majeure partie de la rédaction a été confiée à l'agence Les Petites Rivières, a été alimentée par plusieurs travaux :



4 WEBINAIRES

organisés en 2021 et 2022 : 2 présentant les démarches engagées par Paris et Strasbourg et 2 consacrés à la structuration des filières textile et bois en lien avec l'ESS.



UNE VINGTAINÉ D'ENTRETIENS

réalisés par Les Petites Rivières en 2022 et 2023 auprès de collectivités de différents échelons et de quelques acteurs de l'ESS.



UNE RENCONTRE NATIONALE

qui s'est tenue à Roubaix et Lille en avril 2023, et a permis de partager et enrichir les éléments méthodologiques issus des entretiens.

La parole à ...

Jérôme Saddier, président d'ESS France

© ESS France



Le développement des entreprises et organisations de l'ESS au sein des différents secteurs et filières économiques permet de « créer les conditions d'une économie vraiment plurielle, durable et performante » dans les territoires.

Dans un contexte de nécessaire transition écologique et sociale de nos modes de production et de consommation, l'ESS, de par ses principes, a su être pionnière d'un grand nombre de filières visant à accélérer cette transition : réemploi, alimentation durable, énergies citoyennes renouvelables, mobilités douces... L'ESS joue d'ailleurs un rôle majeur dans

l'accompagnement des changements de comportement de la société dans la mesure où elle redonne concrètement du pouvoir d'agir aux citoyennes et citoyens au sein d'actions locales.

Repenser en profondeur des modes de production plus vertueux d'un point de vue social et environnemental nécessite un réel changement d'échelle des solutions proposées qui devra s'appuyer sur des politiques de planification territoriale ambitieuses, des programmes d'investissements conséquents tels que France 2030, et une ingénierie de la coopération au service de la structuration de nouvelles filières économiques au cœur des territoires.

Dans cet écosystème, le positionnement des CRESS et réseaux de l'ESS dans l'accompagnement à la structuration de filières économiques locales se traduit par des relations de plus en plus fortes avec les acteurs publics locaux, au premier rang desquels les collectivités territoriales.

Ces partenariats prennent différentes formes visant à co-construire, accompagner et déployer les politiques publiques mises en place par les collectivités pour soutenir ces nouvelles filières (réalisation de diagnostics de territoires, animation de collectifs d'acteurs, développement de nouvelles opportunités économiques, service d'accueil, d'information et d'orientation (AIO) des porteurs de projets, actions de communication et promotion des nouvelles filières de la transition écologique et sociale..).

Ce guide synthétique et pratique, qui donne à voir ces différents partenariats, est à mettre dans les mains de toutes les collectivités !

Pourquoi adopter une stratégie de filières avec et pour l'ESS ?

La filière avec et pour l'ESS : une stratégie au service des territoires

Qu'est-ce qu'une filière ? Différentes approches de la filière

Spécificité française, la filière s'est imposée dans le débat public. Pourtant, sa définition ne fait **pas consensus**. On parle de filière pour une ressource ou un produit (la "filière bois"), pour un service (la "filière du service à la personne") ou encore pour un champ d'action thématique (la "filière alimentation durable"). Il s'agit d'un terme évolutif dont la souplesse des contours permet aux acteurs d'appliquer la notion à la réalité de leurs actions. Les différentes conceptions de la filière reposent tout de même sur un dénominateur commun : la filière serait un **mode d'organisation efficace entre différents acteurs dans une optique de développement économique**.

Les acteurs publics sont nombreux à s'être emparés du terme et à travailler sur **la structuration de filières, dans une logique de développement territorial**. La dynamique de structuration de filières se traduit par "différentes formes d'association et de coopération pouvant émerger entre acteurs (...), soit à l'échelle d'une même filière entre acteurs complémentaires, soit entre personnes actives dans différentes filières".¹

Pour Pierre Calame, si les "acteurs pivots", les acteurs qui structurent l'ensemble de la société, étaient au XX^{ème} siècle "l'Etat, pour organiser la société politique, et la grande entreprise, pour structurer le système économique", ceux du XXI^{ème} siècle seront les territoires et les filières. "La filière représente le cycle complet d'un bien ou d'un service, depuis l'extraction des matières premières jusqu'au recyclage des produits périmés ou hors service". Faire des filières un acteur collectif responsable, suppose "la constitution d'une "membrane" pour décrire l'ensemble des échanges entre la filière et le monde extérieur et la mise en place d'agences *œconomiques* de filière."² L'une des fonctions de ces agences pourrait être de définir des normes d'interopérabilité ou d'écoconception pour favoriser la transition vers une économie de la fonctionnalité.

.....
¹ Plateau, L., Holzemer, L., Nyssens, T., Maréchal, K. (2016), "La structuration des filières" - *Analyse dynamique de la durabilité vécue et mise en œuvre par les acteurs des circuits courts*, Rapport de recherche, CEESE-ULB

² Pierre Calame, *Petit traité d'œconomie*, Charles Léopold Mayer, 2018

Intérêts pour le territoire

Les filières, dans leur rôle de développement économique et de transition écologique et sociale, semblent être des atouts pour les territoires. A cela s'ajoute la plus-value des acteurs de l'ESS. Dans le cadre des travaux menés sur la thématique, les collectivités se sont exprimées sur **la pertinence d'adopter une stratégie filières de territoire conduite avec et pour l'ESS**. Les réponses se structurent autour de 4 arguments principaux :

1 - Filière & inclusion :

La filière, en tant qu'écosystème d'acteurs œuvrant autour d'un objectif commun, est inclusive : elle permet de **faire travailler ensemble des acteurs de différents horizons**. Une filière de territoire avec et pour l'ESS participe également à la **diffusion des valeurs de l'ESS** auprès d'autres acteurs, notamment de l'économie classique. Il s'agit d'un modèle multi-acteurs qui permet de travailler autour d'une **vision et de valeurs partagées**. De plus, les acteurs de l'ESS et de l'économie classique sont bien souvent complémentaires, ce qui permet de travailler sur des logiques de chaîne de valeur plutôt que de concurrence.

2 - Filière & attractivité territoriale :

Structurer une filière basée sur des ressources et des savoir-faire locaux **participe à la mise en valeur de la singularité d'un territoire**. La présence d'acteurs de l'ESS au sein de la filière renforce d'autant plus **l'attractivité et le marketing territorial**.

3 - Filière & développement économique :

Une filière peut contribuer au développement économique des acteurs en présence et répondre à des **besoins économiques non pourvus sur le territoire**. Les acteurs de l'ESS apportent une réponse à ces besoins en alliant activité économique et utilité sociale.

4 - Filière & résilience territoriale :

La filière de territoire permet aux acteurs en présence de tisser des liens de proximité. Elle permet aussi de créer des activités non délocalisables. Ces connexions, et cet ancrage local, fortement nourris par les acteurs de l'ESS, contribuent à la **résilience d'un territoire**.

Si l'approche par filières intéresse de nombreuses collectivités adhérentes du RTES, le stade d'avancement sur le sujet est variable : **certaines collectivités en sont aux prémices de la réflexion quand d'autres ont démarré leurs premières actions il y a une dizaine d'années**. Les filières avec et pour l'ESS les plus citées sont : réemploi des déchets du bâtiment / matériaux de construction ; écoconstruction ; textile responsable ; alimentation durable ; numérique responsable.

Derrière le mot "filiale" se cachent **deux réalités différentes** pour les collectivités interrogées. Il s'agit soit de **la filière comme chaîne de valeur**, c'est-à-dire les étapes d'opérations économiques successives autour d'un produit ou d'une matière première (exemple : la filière laine), soit de la filière comme **écosystème d'acteurs entre plusieurs chaînes de valeurs complémentaires** (comme par exemple la filière alimentation durable).

Les collectivités peuvent venir en **soutien à des projets de structuration de filières de territoire de différentes manières**. Deux scénarios d'intervention principaux se dessinent :

- **la collectivité initie le projet de structuration de filière** : elle donne l'impulsion initiale, fédère et anime les acteurs en présence puis procède à une passation du projet à un acteur clé du territoire ;
- **la collectivité vient en soutien à un projet préexistant** : l'impulsion initiale du projet de filière est donnée par un ou plusieurs acteurs du territoire, ces acteurs sollicitent ensuite la collectivité pour son rôle d'animation, de mise en réseau ou encore de soutien financier. Cette dernière vient en soutien ponctuellement aux acteurs en présence pour structurer le projet et accroître son développement.

Pour un acteur public, les leviers d'actions sur le sujet sont multiples. **Ce RepèrESS les synthétise autour de 7 grandes étapes :**

- Le diagnostic territorial,
- L'organisation interne,
- L'animation du collectif,
- Le financement,
- La communication,
- Le soutien au développement économique,
- La formation aux nouveaux métiers et le développement de la recherche.

Les leviers d'actions spécifiques à chacune de ces étapes et les exemples associés sont détaillés ci-après.



"L'élaboration de notre feuille de route ESS 2021 / 2025 a fait l'objet d'une large concertation, que nous avons coanimée avec les Ecossolies, réseau nantais de l'économie sociale et solidaire regroupant plus de 600 membres, et partenaire de Nantes Métropole depuis de nombreuses années. Nous avons mis en évidence 10 filières de coopération, qui viennent croiser les enjeux de plusieurs secteurs d'activités et plusieurs politiques publiques : écoconstruction, réemploi et économie des ressources, habitat inclusif, alimentation et circuits courts, logistique urbaine durable, numérique responsable, mobilité inclusive, santé pour tous, énergie citoyenne, culture et citoyenneté.

Ces filières transversales, qui intègrent les enjeux de la transition, réunissent différents acteurs et organisations, relevant à la fois du secteur public et du privé, dont l'économie sociale et solidaire. Elles sont porteuses d'innovation sociétale au bénéfice du territoire."

© Bien fait pour ta com'



Mahel Coppey

Vice-présidente, déléguée à l'ESS et l'économie circulaire, Nantes Métropole, présidente du RTES

.....



"Une approche par filières est inclusive par nature. A la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, nous avons adopté une vision globale qui permet de faire travailler différents acteurs ensemble. Nous favorisons toutes les formes de création d'activité qui participent à la dynamisation de notre territoire : de l'exploitant ovin, au collectif de structuration associatif de la filière laine (Lainamac). On travaille beaucoup avec l'ESS et on met aussi les entreprises classiques autour de la table, ce qui permet d'hybrider et d'enrichir les modèles au sein des filières que nous soutenons. Notre rôle est de favoriser les mises en relation et les coopérations entre ces différents acteurs. A présent, nous allons revoir notre projet de territoire pour mettre au point un outil d'évaluation qui permette d'apprécier les évolutions et l'impact de nos filières sur le territoire."

© CC Creuse Grand Sud



Alain Détolle

Vice-président en charge de l'accueil, l'économie de proximité, l'économie sociale et solidaire, Communauté de Communes Creuse Grand Sud

.....

La parole à ...

Elisa Yavchitz, directrice générale, Les Canaux



Quelle est votre vision de la filière ?

Au sein de l'association Les Canaux, nous considérons la structuration des filières comme un axe fondamental du développement économique territorial, en ce sens où elle est un moyen de professionnalisation et de changement d'échelle des structures de l'ESS. Nous entendons par filière l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini (par exemple la filière alimentaire du champ à l'assiette). Nous considérons également comme filière la somme des acteurs économiques exerçant le même type d'activité et pouvant coopérer et faire écosystème. Dans nos programmes, nous croisons systématiquement les enjeux de l'ESS, de l'économie circulaire et de l'ancrage territorial dans des logiques de filières.

Quelles actions principales menez-vous pour aider à la structuration de filières avec et par l'ESS ?

Nous avons développé six programmes d'accompagnement de filières sur tout le territoire français. Nous travaillons en Nouvelle-Aquitaine avec Valdelia et Suez sur la structuration d'une filière du Bâtiment circulaire et durable qui appuie des structures de l'ESS dans la définition de leur offre de services autour de la déconstruction sélective, du réemploi ou encore de la logistique propre. Ce sont des métiers sur lesquels les structures de l'ESS ont réellement un temps d'avance mais elles doivent pouvoir s'articuler avec des acteurs classiques du BTP et collaborer entre elles pour élargir leur marché. De même, nous structurons une filière française de fabricants de mobilier circulaire et solidaire en capacité de répondre à des marchés de l'UGAP et des grands acheteurs privés. Nous travaillons également avec la **Ville de Paris** sur la structuration des filières des déchets 3E (Equipement Electrique et Electronique), du textile, de la consigne...

Enfin, le programme ESS 2024 porté par Les Canaux vise à aider les structures de l'ESS à remporter des marchés des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Nous aidons les acteurs de l'ESS à répondre en collectif, à créer des consortiums, à travailler en filière, pour répondre aux exigences des acheteurs. Ça marche car près de 300 entreprises de l'ESS ont remporté un marché des Jeux.

Un point de vigilance / une recommandation à une collectivité qui souhaite travailler sur ce sujet ?

Notre expérience nous enseigne que la structuration de filières ne fonctionne que si elle se fait autour de cas concrets de collaboration. C'est la raison pour laquelle la spécificité de notre action, sur tous les territoires, est de lier les programmes de structuration de filières à des apports d'opportunités business (que ce soit des marchés publics ou privés).



**Les grandes étapes
de la mise en œuvre
d'une stratégie
filiales et les leviers
d'actions pour les
collectivités**

Les grandes étapes de la mise en œuvre d'une stratégie filières et les leviers d'actions pour les collectivités

Etape 1 : le diagnostic territorial

Objectif : Pour débiter un projet de structuration de filières, l'étape de diagnostic territorial est incontournable. Elle permet d'identifier les acteurs en présence pour dégager les filières prioritaires, mais aussi de quantifier l'impact territorial potentiel, nécessaire à la légitimation du projet.

Une collectivité peut tout d'abord **identifier le potentiel d'activités**. Cela équivaut à **dresser l'état des lieux des ressources locales** : acteurs de l'ESS, entreprises, gisements potentiels, besoins économiques et sociaux non pourvus sur le secteur d'activité... Pour sa filière laine (arts textiles et arts tissés), **la Communauté de Communes Creuse Grand Sud** a par exemple mis au point un outil de "construction d'offre d'activité" (voir page 34).

A cette construction d'offre d'activité, il est important d'ajouter une **cartographie des acteurs en présence** (ESS, entreprises classiques, réseaux...). Avant de lancer la structuration de la filière textile, la chargée de mission économie circulaire de **la Métropole Européenne de Lille** (MEL) a pré-identifié 300 projets en lien avec la filière textile sur le territoire et établi un benchmark européen. L'exercice a permis de montrer qu'un écosystème dense se positionnait sur le textile innovant. Le choix de la filière s'est aussi imposé au regard de l'histoire du territoire de la **MEL**, construite sur une identité industrielle textile forte.

Cette vision globale du territoire peut être facilitée par **des partenariats stratégiques avec des acteurs comme les Chambres Régionales de l'ESS (CRESS) ou les acteurs de l'accompagnement**. Pour identifier des filières prioritaires, la **Ville de Paris** s'est rapprochée de la CRESS Ile-de-France, des Canaux et de Paris Initiative (voir page 42). **Grand Orly Seine Bièvre** a officialisé des partenariats avec des acteurs de l'accompagnement comme BGE ou avec le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Quantifier le gisement d'une ressource disponible, par exemple pour la revalorisation et le réemploi des déchets du BTP, est une opération complexe. De même qu'identifier les outils (de collecte, de stockage, de transformation, de distribution...) nécessaires. Il est possible de s'appuyer sur des acteurs experts pour le faire **en conduisant et/ou en finançant une étude d'opportunité, que l'on peut confier à un acteur de l'ESS**.

La **Région Occitanie**, aux côtés de l'ADEME, est à l'origine du projet de filière textile responsable Recycl'Occ (voir page 44). Elle a co-financé une étude-action Filière TLC (Textile d'habillement, Linge de maison, Chaussures) afin d'identifier les enjeux prospectifs et les actions à engager collectivement sur le sujet. La réalisation de l'étude a été confiée à la Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI) Occitanie. La **Région Occitanie** a également financé une étude de faisabilité complémentaire afin d'identifier les stocks de textile dormants sur le territoire.

La **Région Grand Est** a confié une étude-action sur la filière numérique solidaire à Emmaüs Connect, acteur de l'ESS emblématique pour l'insertion des personnes en situation de précarité sociale et numérique. La **Région Grand Est** a également financé, en mobilisant des fonds européens LEADER, une étude de faisabilité préalable à la structuration d'une micro-filière locale de valorisation des blés meuniers, menée par le **Parc Naturel Régional (PNR) de Lorraine**.

Il est aussi important de **mettre les acteurs du monde de la recherche et de l'enseignement dans la boucle**. La **Région Auvergne-Rhône-Alpes** a confié une étude de préfiguration sur la filière laine en Pays de Saugues à l'institut de recherche CERAMAC. La **MEL** a réalisé une étude de préfiguration en partenariat avec l'Université de Lille, afin de quantifier les différents flux disponibles sur le territoire (alimentation, textile, déchets du BTP). Pour sa filière de rénovation énergétique, l'**Eurométropole de Strasbourg** s'est rapprochée du monde de l'enseignement en allant au contact des acteurs de la formation : lycée du bâtiment, IUT Génie Civil, l'école d'ingénieurs INSA.



Les leviers d'actions en bref :

- **Identifier le potentiel d'activités sur le territoire** (ressources locales, savoir-faire, besoins économiques et sociaux non pourvus...)
- **Dresser une cartographie des acteurs** en présence sur le territoire (ESS et non ESS)
- **Financer/conduire une étude d'opportunité** (que l'on peut confier à un acteur de l'ESS)
- **Faire le lien avec les acteurs du monde de la recherche et de l'enseignement**
- **Officialiser des premiers partenariats** avec des acteurs qui ont une vision globale du territoire (CRESS, acteurs de l'accompagnement...)

Étape 2 : l'organisation interne de la collectivité

Objectif : Une fois la phase de diagnostic réalisée, la collectivité doit trouver la méthode de travail appropriée en interne et se fixer des objectifs pour avancer.

Établir une vision commune en interne est fondamental. Quelle est notre conception de la filière ? Quel modèle de développement socio-économique souhaitons-nous favoriser par ce biais ? Quelle posture de soutien la collectivité doit-elle incarner ? Quelle est notre définition commune de l'économie circulaire ? Autant de questions à se poser en équipe avant d'ouvrir la réflexion aux parties prenantes externes. Cette vision commune peut être formalisée au sein d'**une feuille de route**, comme la feuille de route économie circulaire de la **MEL**. La **Région Occitanie** quant à elle a mis en place des **contrats de filière** (contrat passé entre différents acteurs économiques pour organiser une filière). Ces documents doivent ensuite être transformés en plan d'actions à mener : une déclinaison opérationnelle de l'ambition du projet.

Nantes Métropole recommande de rassembler les ambitions dans une **note de cadrage**, à faire valider par l'élu.e référent.e et toutes les instances de la collectivité.

“
Le portage politique est, en effet, un facteur clé de succès de la démarche.”

Plusieurs collectivités interrogées ont mis en place des **comités de filière en interne, incluant toutes les directions concernées** par le projet. Pour la **Ville de Paris**, ces organes permettent de réfléchir aux chaînes de valeur présentes sur le territoire, filière par filière. La **Région Grand Est** élargit parfois le cercle en organisant des groupes de travail multi-collectivités avec l'Etat et la Caisse des Dépôts par exemple.

Afin de favoriser la transversalité, la coopération en interne et sensibiliser plus largement à l'ESS, les collectivités peuvent organiser des **visites apprenantes au sein de structures de l'ESS**. Selon l'**Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune**, “le concret permet de renforcer la transversalité”, cela permet aussi d'appréhender les modalités d'action de ces acteurs engagés. Certaines collectivités organisent même leurs **comités de filières au sein de lieux emblématiques de l'ESS**, toujours dans une optique de sensibilisation et d'immersion de leurs collègues. Pour sa filière logistique, **Grand Orly Seine Bièvre** a organisé une visite apprenante chez Atelier Cour Cycllette, acteur de l'ESS positionné sur la logistique du dernier kilomètre.

Enfin, **les projets de filière les plus ambitieux sont ceux qui dédient des moyens financiers à l'animation**. Au sein du **Parc Naturel Régional de Lorraine**, 3 Équivalent Temps Plein travaillent sur les sujets de filière, dont 0,3 ETP exclusivement sur la filière laine, avec un poste de chargée de mission développement de filières économiques durables. **Grand Orly Seine Bièvre** dédie 3 ETP sur ces sujets, **Paris Val de Marne** 1 ETP sur la filière brassicole et **Plaine Commune** 1 ETP sur l'animation

de la filière alimentation durable (voir page 33). **Le profil des personnes choisies pour l'animation compte : une bonne connaissance du tissu local et de l'ESS est un atout majeur.** **Plaine Commune** a par exemple choisi une ancienne directrice issue du milieu associatif local pour jouer ce rôle.



Les leviers d'actions en bref :

- **Établir en interne une vision commune** de la filière en question
- **Mettre en place un contrat de filière ; une feuille de route** (avec un portage politique fort) qui se décline en plan d'actions
- **Organiser des comités de filières** incluant toutes les directions concernées (possible d'élargir à un groupe de travail multi-collectivités)
- **Organiser des visites apprenantes dans les lieux emblématiques de l'ESS** pour sensibiliser les équipes et favoriser la transversalité
- **Dédier des moyens financiers à l'animation** (privilégier des profils ayant une fine connaissance du tissu local et de l'ESS)

Étape 3 : l'animation du collectif d'acteurs

Objectif : Fédérer un collectif d'acteurs et trouver le(s) bon(s) porteur(s) de projet

L'animation du collectif est une étape cruciale, qui se déroule sur le temps long. La collectivité a un rôle d'animation très important à jouer à ce stade.

Pour identifier les projets du territoire et l'envie de travailler en collectif, certains encouragent les **réponses groupées dans les appels à projets**. **L'approche tiers-lieux est aussi intéressante à soutenir** : les tiers-lieux productifs peuvent fédérer les acteurs d'une filière et contribuer à leur développement. La **MEL** a par exemple soutenu Fashion Green Hub, un collectif associatif qui rassemble les professionnels de la mode et du textile engagés pour une transition durable (voir page 50). Un **travail de veille et d'écoute des signaux faibles sur le territoire** est aussi nécessaire, en assistant aux jurys d'incubateurs ESS, aux comités des Fabriques à Initiatives ou en s'inscrivant à des groupes préexistants (par exemple les groupes de travail des projets alimentaires territoriaux).

Pour fédérer, la collectivité peut **organiser des groupes de travail réguliers avec les acteurs de la filière**. Dans un premier temps, il est important de **laisser les envies et les contraintes de chaque opérateur s'exprimer, de comprendre leurs motivations, leur périmètre d'intervention**, etc. Par exemple, la **Ville de Paris** a mis à profit ses premiers comités de filières pour identifier les freins (juridiques, fonciers...) au développement des acteurs du territoire. Les autres acteurs publics sont parfois mis dans la boucle, pour les sensibiliser à l'importance d'une démarche filière. L'**Eurométropole de Strasbourg**, pour soutenir le développement de sa filière vélo, a animé des rencontres avec les maires des différentes communes du territoire, de manière à amplifier la collecte de vélos.

Ce travail d'animation peut être confié à un acteur de l'ESS. Les **Régions Hauts-de-France** et **Grand Est** se sont appuyées sur Emmaüs Connect pour animer leur filière numérique responsable. L'acteur ESS s'est chargé de cartographier les gisements en matériel informatique sur le territoire, de créer des liens entre les donateurs et les reconditionneurs et de créer une plateforme de revalorisation du matériel informatique et numérique disponible sur le territoire. La **Région Occitanie** a impulsé la création d'un réseau d'acteurs autour de la valorisation textile. L'association Recycl'Occ Textile a été créée sous l'impulsion de la **Région** et en lien avec la Fédération des Entreprises d'Insertion.

Trouver le bon porteur de projet pour assurer la continuité du travail d'animation est crucial pour la suite de la démarche. Les collectivités interrogées soulignent l'importance de choisir un profil aguerri à l'animation territoriale, ayant une bonne connaissance de l'ESS et bien implanté dans certaines instances stratégiques du territoire.

De nombreuses réunions de pilotage sont nécessaires pour **créer une vision et une identité commune**. Le **PNR de Lorraine** a organisé des ateliers en intelligence

collective pour définir les valeurs partagées de ses filières laine ainsi que blé-farine bio. Ces ateliers ont débouché sur la formalisation d'une charte, signée par les différentes parties prenantes et détaillant les pratiques agro-écologiques et éco-responsables mises en œuvre (voir page 40). Cette formalisation est une étape importante : plusieurs collectivités estiment que **prendre le temps de créer une ambition partagée avec des valeurs communes est un facteur clé de succès pour assurer la pérennité de la démarche**. Ce travail est d'autant plus important lorsqu'on rassemble des acteurs de différents horizons, qui doivent **travailler en complémentarité plutôt qu'en concurrence**.

La constitution d'une SCIC peut faire partie intégrante d'une stratégie de filières et servir de support d'animation territoriale. La **Métropole du Grand Lyon** a ainsi soutenu le collectif d'acteurs puis la structuration de la **SCIC ILOÉ**, projet d'innovation sociale et d'économie circulaire réunissant l'ensemble des acteurs de la filière de collecte et de traitement des déchets encombrants sur le territoire lyonnais. **Grenoble Alpes Métropole** a accompagné l'émergence de la SCIC Fabricanova, un nouvel outil métropolitain de gestion des déchets hétéroclites de la Métropole (voir page 36).



Les leviers d'actions en bref :

- **Encourager les acteurs du territoire** à répondre en groupement via les appels à projets et soutenir les collectifs déjà existants
- **Participer à des instances territoriales stratégiques** pour détecter les signaux faibles et les besoins du territoire à pourvoir
- **Organiser des groupes de travail** avec les acteurs du territoire
- **Recenser les besoins des acteurs** en présence, leur périmètre d'action et leur(s) problématique(s) spécifique(s)
- **Fédérer les acteurs publics du territoire** et les sensibiliser à l'approche par filières
- **Mettre en place une charte** exprimant les valeurs communes et la vision partagée de la filière
- **Sceller un partenariat avec un acteur de l'ESS** pour aider à la structuration de la filière de territoire
- **Accompagner le développement d'une SCIC** comme support d'animation de la filière

Etape 4 : le financement

Objectif : Réfléchir à l'ingénierie financière du projet et trouver les bons outils de financement

En amont de la démarche de structuration, la collectivité peut travailler à **la schématisation du modèle économique de la filière**. Pour le développement de sa filière blé-farine bio & locale, le **PNR de Lorraine** estime qu'il faut "construire un modèle économique juste et durable, qui valorise durablement les productions biologiques à leur juste prix, du producteur au consommateur, en permettant à chacun de vivre de son métier". Un modèle économique a été mis au point, et des **engagements contractuels pluriannuels** ont été pris entre producteurs de blé et meuniers, ce qui permet une visibilité sur plusieurs années et garantit des prix constants pour les transformateurs.

Les collectivités ont la possibilité de **soutenir l'investissement initial de projets stratégiques pour la filière**. Le collectif Lainamac, à l'origine de la structuration de la filière textile en Creuse explique que "les aides initiales de la **Région Nouvelle-Aquitaine** et de l'ANCT ont été nos bouées de sauvetage. Sans fonds propres nous n'aurions rien pu faire". La **Communauté de Commune Creuse Grand Sud** a joué un rôle important **en se portant caution et en défendant le dossier de financement** de Lainamac auprès de la **Région** et de l'ANCT.

Comme détaillé dans l'étape 3, **le levier financier est un outil puissant pour encourager le regroupement d'acteurs**, via des appels à projets ou des subventions par exemple. Pour aller plus loin que l'aide financière au démarrage, l'EPT **Plaine Commune** accompagne des projets dans leur levée de fonds. La collectivité a notamment soutenu Halage, acteur incontournable de l'agriculture urbaine en Seine-Saint-Denis, en obtenant un co-financement de l'ADEME et de la DRIAAP pour le développement de son projet Lil'O. Une **connaissance solide des différents dispositifs financiers** est donc importante pour accompagner au mieux les porteurs de projet.

De plus en plus de **collectifs d'acteurs se fédèrent en SCIC : la collectivité peut soutenir financièrement le projet en y prenant des parts**. Elle se positionne alors en partenaire stratégique, et va au-delà de son rôle de simple financeur. C'est ce qu'a fait la **Métropole du Grand Lyon** avec ILOE, **Grenoble Alpes Métropole** avec la Fabricanova, le **PNR de Lorraine** avec la SCIC MOS-Laine et **Plaine Commune** avec la ferme urbaine Novaedia. La **Métropole du Grand Lyon** et **Grenoble Alpes Métropole** ont respectivement soutenu l'investissement des projets ILOE et Fabricanova **via des subventions d'investissement de plusieurs millions d'euros pour construire des plateformes industrielles de sur-tri**. L'unité de sur-tri lyonnaise permet de fédérer en un lieu totem les différents savoir-faire des membres de la SCIC, afin de rendre plus efficient le système de collecte et de valorisation des déchets issus de l'habitat.

Enfin, **la collectivité peut mettre les acteurs privés autour de la table, tels les banques classiques, mais aussi des entreprises** qui expriment l'envie de créer des passerelles et de soutenir l'action d'acteurs de l'ESS. A Paris, une coopération ambitieuse entre Ares, acteur de l'IAE et le groupe SEB a donné naissance à la joint-venture sociale REPARESEB, acteur d'insertion spécialiste de petit électroménager reconditionné. Ce nouvel acteur vient renforcer la filière réemploi des équipements électroniques et numériques portée par la **Ville de Paris**.



Les leviers d'actions en bref :

- **Travailler à la construction d'un modèle économique et d'un système de contractualisation juste** (définir des engagements réciproques sur les volumes et les prix tout en prenant en compte les contraintes et les réalités métier)
- **Développer des appels à projets ou subvention** pour soutenir la structuration, les études de marchés/d'opportunités ou filières solidaires de territoire
- **Soutenir l'investissement initial** de projets stratégiques pour la filière
- **Flécher des dossiers de financement** vers les acteurs stratégiques ; aider la levée de fonds
- **Soutenir le dossier de financement des acteurs de l'ESS** et sensibiliser les investisseurs à l'intérêt d'une logique filière
- **Concevoir et/ou investir dans des lieux totems** de la filière (lieu de stockage, lieu de transformation, lieu de vente et de mise en valeur...)
- **Entrer au capital d'une SCIC** qui fédère les acteurs de territoire autour d'un projet de filière
- **Mettre les acteurs privés et les banques autour de la table**

Etape 5 : la communication

Objectif : Construire la filière comme marqueur de territoire et mettre en place des outils et des actions de communication adéquats

En valorisant des ressources et des savoir-faire locaux, **les filières peuvent être au service d'une stratégie de marketing territorial ambitieuse**. La **Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse** est en réflexion pour l'accompagnement de la filière des producteurs de parfums de son territoire afin de donner à voir et de faire perdurer ce "savoir-faire patrimonial". Le **Département de Seine-Saint-Denis** vient en soutien à l'ESS de son territoire via sa marque "In Seine-Saint-Denis", une stratégie de marketing territorial qui lui permet de soutenir une plus grande diversité de porteurs de projet, notamment autour de la filière textile et de contribuer au développement de projets qui, sans ce label, n'auraient pas pu être soutenus par le **Département**. La **Communauté de Communes Creuse Grand Sud** est allée chercher le label existant "Ville et Métier d'Art", ce qui a renforcé la légitimité des produits et des actions de la filière laine structurée par Lainamac sur le territoire.

Pour des filières innovantes, sur les sujets d'économie circulaire par exemple, **une stratégie de communication favorisant l'acculturation des acteurs est indispensable**. La **MEL** a organisé plusieurs types d'événements pour **accompagner le changement de comportement des consommateurs** comme les trophées de la mode circulaire. **Grenoble Alpes Métropole** a mis en place des préaux de matériaux, des "donneries" mensuelles dans les déchetteries et distribue des chèques réemploi pour encourager le don d'objets par les particuliers.

Les collectivités peuvent aussi mettre en place **un plan de communication au service de temps de rencontres multi-acteurs**. Il semble intéressant d'**assurer l'alternance entre rencontres formelles et informelles** entre porteurs de projet. Pour structurer sa filière textile, le **Département de Seine-Saint-Denis** a organisé un hackathon avec l'aide de la CRESS Ile-de-France. L'**EPT Grand Orly Seine-Bièvre** a organisé une matinale achats responsables, une conférence des financeurs et des cafés ESS pour soutenir sa filière alimentation durable. La **Région Occitanie** a organisé un cycle de webinaires et un forum de l'économie circulaire.

Les collectivités peuvent soutenir des outils de communication entre acteurs d'une même filière. La **Région Occitanie** a ainsi financé le développement de Cycl'Op Occitanie, **la plateforme des acteurs de l'économie circulaire**, qui permet de suivre l'actualité des acteurs de la filière, de s'inspirer de retours d'expérience, d'avoir accès à des outils et des méthodologies de mise en œuvre ou encore d'échanger avec d'autres porteurs de projet. Une chaîne YouTube est aussi alimentée régulièrement par la collectivité pour faire rayonner les actions de la filière.

Enfin, la collectivité peut **donner un coup de pouce à la communication à visée commerciale**. Le **PNR de Lorraine** réalise par exemple des flyers à visée commerciale pour soutenir le développement économique de ses filières laine, blé et pain bio. **Redon Agglomération Bretagne Sud** fait de même pour sa filière viande bovine.



Les leviers d'actions en bref :

- **Définir un plan de communication** (temps d'inspiration, rencontres formelles et informelles...)
- **Organiser des temps de rencontre multi-acteurs** (hackathon, cafés ESS, matinale achats responsables, conférence des financeurs...) et des temps de sensibilisation pour accompagner les changements de comportements (trophées, webinaires...)
- **Créer une marque de territoire** ; aller chercher un label existant
- **Soutenir les outils de communication** à visée commerciale (flyer...)
- **Créer une plateforme de mise en relation des acteurs** et de valorisation des projets de la filière (mettre à disposition une boîte à outils)

Etape 6 : le soutien au développement économique

Objectif : Répondre aux besoins des acteurs pour assurer la pérennité du modèle économique de la filière

Le modèle économique d'une filière est un équilibre difficile à trouver. **Les acteurs publics ont un rôle important à jouer dans le soutien des structures en présence, surtout lors des premières années.**

L'accès au gisement peut être source de difficultés pour les acteurs de terrain, surtout lorsqu'ils sont concurrencés par des entreprises lucratives. Les collectivités ont donc la possibilité de **faire évoluer les pratiques et de sécuriser l'accès aux gisements pour les acteurs de l'ESS**. La **MEL** a lancé un projet de multiplication des points de collecte et des points de réparation du textile. Ce maillage, sur lequel **la Métropole** fait des efforts de communication, permet de renforcer l'accès au gisement des acteurs de l'ESS. **Grenoble Alpes Métropole** a mis en place des dispositifs de communication importants (détaillés dans l'étape 5) sur les donneries mensuelles, distribution de chèques réemplois et animation dans des déchetteries qui sont organisées pour contrôler une partie du gisement.

Les collectivités peuvent faciliter l'accès au foncier des acteurs de l'ESS pour assurer la pérennité de leurs activités économiques. La **Métropole du Grand Lyon** a mis en place une politique offensive de recherche de foncier. La collectivité a élargi les statuts de sa SEM Patrimoniale, pour que ces derniers puissent englober les particularités de l'ESS. Elle a aussi mobilisé la foncière solidaire ETHIC pour proposer des montages financiers via des pôles de mutualisation, et mettre différents investisseurs autour de la table. Enfin, elle encourage les promoteurs immobiliers de son territoire à céder des parcelles à prix raisonnables aux acteurs de l'ESS. **Plaine Commune** a aussi mis au point différentes stratégies : une bourse aux locaux, un hôtel d'activité dédié à l'ESS (dont les loyers sont 3 fois inférieurs



Zoom sur le SPASER de Nantes Métropole

Afin d'orienter une partie de sa commande publique vers l'ESS, Nantes Métropole a adopté en juin 2022 son **Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables** (SPASER). Il a notamment pour objectif d'accompagner la structuration des filières de réemploi, de réutilisation et de recyclage (numérique, BTP, biens de consommation courante, bio-déchets, etc.) et permettre la structuration de nouvelles filières en lien avec l'ESS.

Pour se faire, **l'interconnaissance** entre la collectivité et les acteurs de l'ESS est essentielle afin de repérer dans les filières existantes ou à structurer, des entreprises de l'ESS pouvant répondre aux marchés. *"Ce travail d'interconnaissance est très important car l'ESS reste méconnue des acheteurs de la collectivité. Il y a encore des a priori à combattre, un travail de conviction à opérer et des preuves par l'exemple à fournir"* selon **Laurent Gollandeau**, directeur de la commande publique à Nantes Métropole.

aux prix du marché), des aides pour devenir propriétaire en soutenant une levée de fonds ou encore via la mobilisation de partenaires tels que l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) ou la foncière solidaire Bellevilles. Les collectivités interrogées soulignent la difficulté à mettre en place des processus clairs et systématisés sur le sujet.

Certaines collectivités investissent et aménagent des lieux de stockage, de transformation, d'accueil d'entrepreneurs, etc., au bénéfice d'une filière :

- plateformes logistiques comme pour les **Métropoles de Grenoble** et **de Lyon**,
- lieu vitrine de la filière arts textiles et arts tissés comme la **Communauté de Communes Creuse Grand Sud** : Grâce à son travail en proximité avec la CCI, la collectivité a aménagé la Villa Chateaufavier.

Pour aller plus loin, retrouvez le guide RepèrESS du RTES
"L'accès au foncier des acteurs de l'ESS - enjeux et leviers
pour les collectivités locales"

La commande publique est également un levier important pour permettre la structuration de filières et le développement de filières territoriales. Elle peut notamment être mobilisée lors de la phase d'étude et d'amorçage du projet, lorsqu'il est impulsé par la collectivité. C'est ainsi que la **Région Occitanie** a fait le choix d'un marché public de 3 ans pour structurer un collectif autour du textile, marché remporté par la Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI), qui avait été mandatée par un collectif d'acteurs. La cheffe de projet économie circulaire précise la difficulté à "financer du fonctionnement, passer par les marchés publics permet plus de souplesse".

Aussi, l'**identification de l'existant** est primordiale pour évaluer la part des entreprises de l'ESS déjà positionnées sur des marchés. En croisant les fichiers des attributaires et les fichiers des structures de l'ESS, Nantes Métropole a notamment pu se rendre compte que les structures de l'ESS étaient déjà bien positionnées parmi les attributaires. *"L'idée est vraiment de créer des habitudes de travail"*.

Enfin, la direction de la commande publique a également un **rôle important à jouer en matière d'exemplarité** car elle pilote l'ensemble des marchés stratégiques en lien avec les directions sectorielles, les autres achats étant effectués directement par les directions sectorielles.

Pour **les filières émergentes à structurer**, Nantes Métropole travaille avec l'aide d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sur les filières du numérique et du bâtiment, en lien avec notamment des structures de l'ESS (mais pas seulement). Nantes Métropole a également créé une **matrice de cotation de ses marchés** : prix, environnement, social, etc. Elle associe les acteurs pertinents à l'élaboration de cette cotation, en fonction des marchés. La CRESS est ainsi régulièrement associée, ce qui permet de favoriser l'interconnaissance et de faire connaître les besoins à venir de la collectivité.

La commande publique peut également être mobilisée pour soutenir l'activité elle-même. C'est le cas par exemple à **Toulouse Métropole**, pour un marché sur la revalorisation des textiles professionnels de la Métropole obtenu par un ESAT adhérent de Recycl'Occ Textile, ou à la **MEL**, qui a passé un marché réservé pour un lot d'un de ses marchés pour la confection de tee-shirts.

Les Services d'Intérêt Economique Général (SIEG) peuvent également être mobilisés pour aider à la structuration de filières. C'est l'approche développée par l'**Eurométropole de Strasbourg**, qui a mis en place un SIEG pour structurer la filière de réemploi et de recyclage du matériel informatique et numérique.



Les leviers d'actions en bref :

- Mobiliser la commande publique
- Renforcer l'accès au gisement des structures de l'ESS
- Faciliter l'accès au foncier
- Construire, investir, aménager un lieu totem de la filière
- Créer un SIEG dédié

Les services d'intérêt économique général (SIEG)



Les services d'intérêt économique général (SIEG) sont des services de nature économique dont un acteur public (Etat ou collectivité) considère qu'ils revêtent un caractère d'intérêt général. A ce titre, ils peuvent bénéficier de financements (sous forme de subventions dans la plupart des cas) pour remplir des obligations de service public.

Chaque autorité publique dispose d'un large pouvoir d'appréciation de l'intérêt général motivant la mise en place d'un SIEG selon ses compétences. Les SIEG sont des services qui, à défaut d'une intervention publique, ne seraient pas assurés par le marché, ou à des conditions insuffisantes.

Les SIEG permettent notamment de sécuriser juridiquement le financement et apportent une plus grande visibilité budgétaire (pluriannualité). Par rapport aux marchés publics, ils se prêtent davantage à des démarches de co-construction, et peuvent permettre une prise en compte de l'ancrage territorial. **L'Eurométropole de Strasbourg** a défini et soutenu plusieurs SIEG depuis 2015 pour la collecte, le réemploi et le recyclage de matériaux par des opérateurs développant des activités sociales ou encore pour des recycleries solidaires. Plusieurs opérateurs ont été retenus suite à un appel à manifestation d'intérêt. Une convention a été établie avec chaque opérateur selon ses spécificités sur la base d'une convention type SIEG, qu'il s'agisse de subvention ou d'accorder des concessions d'occupation gracieuse nécessaires au service.

Pour aller plus loin, retrouvez le Points de RepèRESS du RTES sur les SIEG

Etape 7 : la formation aux nouveaux métiers et le développement de la recherche

Objectif : Anticiper les transformations de l'économie

Les collectivités peuvent soutenir l'émergence de nouveaux métiers pour combler des besoins de territoire non ou mal pourvus. La **Ville de Paris** a, par exemple, incité des acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) à se positionner sur de nouvelles activités économiques pour renforcer certaines filières stratégiques de l'économie circulaire et a co-financé des postes en insertion. **Plaine Commune** a aidé l'association Halage à décrocher une reconnaissance et une qualification officielle des nouveaux métiers d'agriculture urbaine expérimentés dans le cadre de son activité, via le projet Nature financé par des fonds européens Erasmus+.

Les acteurs publics ont aussi **un rôle à jouer dans la montée en compétence des acteurs du territoire.** La **Région Occitanie** et l'État ont accordé une subvention à la Fédération des Entreprises d'Insertion et à l'Union des Industries Textiles Sud, dans le cadre de l'appel à projets DEF' OCC Tiers-lieux formation, pour proposer aux acteurs des filières textiles du territoire un programme d'aide au recrutement et de formation innovante. La **Région Occitanie** a aussi identifié dans son nouveau Programme Régional de Formation des nouveaux métiers émergents (par exemple, agent technique et valoriste des déchets, métiers de la réparation pour les vélos et les objets électriques...). Pour la filière laine, le **PNR de Lorraine** a organisé des formations au tri de la laine pour accompagner la montée en compétence des éleveurs.

Enfin, **les acteurs publics peuvent travailler en étroite proximité avec les acteurs de la recherche.** La **MEL** accompagne le développement de la recherche et de l'innovation sur son territoire. Pour sa filière textile durable, elle a tissé de véritables partenariats avec des pôles de compétitivité et des organismes de recherche comme le CETI (Centre privé de recherche appliquée et d'innovation pour une industrie textile durable). La Chaire Tex&Care (chaire partenariale créée et pilotée par l'IAE et l'ENSAIT au sein de l'Université de Lille) accompagne les transitions écologiques, économiques et sociales pour consommer de façon soutenable dans le secteur textile, mode et habillement. Elle travaille notamment sur la durabilité et la durée de vie des produits, les nouveaux modèles économiques de la mode circulaire, les nouveaux matériaux écologiques ou encore la traçabilité et la transparence sur l'ensemble de la chaîne de valeur. En proposant une approche pluridisciplinaire, les travaux de la Chaire peuvent aiguiller les acteurs publics sur le chemin de la transition écologique.

Mi-mai 2021, **Toulouse Métropole** a remporté l'appel à projets européen du programme *Life* pour son projet *Waste2Build*. Ce projet consiste à mettre en place un dispositif innovant d'optimisation des ressources du BTP du territoire en

harmonisant et en mutualisant les pratiques circulaires des acheteurs publics. *Waste2Build* rassemble 6 bénéficiaires dont Toulouse Business School (TBS) sur l'axe de recherche. De septembre 2021 à mars 2026, 3 chercheurs de TBS travaillent à **la création du modèle économique et de gouvernance de la plateforme pour l'optimisation des ressources BTP**, et à **la modélisation des effets de la régulation de l'État sur les arbitrages et les comportements des acteurs de la filière BTP**.



Les leviers d'actions en bref :

- **Mener une étude sur les métiers émergents**
- **Financer des postes en insertion** sur les nouveaux métiers
- **Aider à la reconnaissance de métiers émergents, les inscrire dans les Programmes Régionaux de formation**
- **Développer la recherche et l'innovation**

Zoom sur l'évaluation d'impact d'une filière



L'évaluation de la filière est une préoccupation récurrente. Quelle est la valeur économique, sociale et environnementale créée ? Et surtout, à quel stade de la filière la valeur ajoutée est-elle la plus importante, pour en faire bénéficier les acteurs de l'ESS, souvent positionnés sur les activités économiques les moins rémunératrices ?

Aujourd'hui, la question est abordée selon deux prismes : **l'évaluation de la politique publique de structuration d'une filière** et/ou la mise en place d'une démarche **d'évaluation d'impact auprès des différents acteurs de la chaîne de valeur**. Ces deux approches ne sont pas mutuellement exclusives, elles se nourrissent d'ailleurs entre elles.

L'une des difficultés identifiées de la mesure d'impact d'une filière réside dans la collecte de données : comment faire remonter les informations auprès de la collectivité sans sur-solliciter les acteurs ? Comment fournir un référentiel d'évaluation simple, compris par tous et dont les indicateurs sont homogènes et comparables entre différentes structures ? Comment quantifier tout en racontant l'histoire des acteurs ? Autant de questions auxquelles certaines collectivités essaient de répondre en expérimentant de leur côté et/ou en se rapprochant des acteurs de la recherche.

La parole à ...



Barbara Blin Barrois

Directrice de Couleur Forêt

Quelle place des acteurs de l'ESS dans la structuration de la filière bois ?

Je constate qu'en dehors de ses acteurs militants, l'ESS est rarement identifiée par les acteurs forestiers. A échelle locale, des solidarités de propriétaires existent sous forme d'Associations Syndicales Libres (ASL) ou de coopératives, comme à échelle régionale ou nationale, au travers de chartes ou par l'interprofession Fibois. Plusieurs situations bloquantes appelleraient des solutions ESS massives, notamment vers les quelques 20 000 entrepreneurs de travaux forestiers, le plus souvent isolés et très mal protégés. Les communes forestières pointent le besoin de

soutenir ces emplois rudes, de mutualiser les risques, d'offrir support administratif et formation permanente, d'intermédiaire... Le PNR des Pyrénées ariégeoises étudie actuellement la possibilité de solutions de type Coopératives d'Activités et d'Emplois et la CG Scop&Scic amorce un groupe de travail sur ces questions.

Comment une SCIC peut-elle aider à la structuration d'une filière ?

Sous urgence climatique, en complète incertitude forestière et vers une inévitable transformation sociétale, la SCIC constitue un outil d'entrepreneuriat adaptatif, relié à l'intérêt général. En associant une diversité de sociétaires autour d'une double finalité économique et sociétale, le statut de SCIC a inspiré les pionniers du circuit court bois-énergie. Il s'observe désormais des SCIC foncières, de tiers-lieux ou de mutualisation d'équipements forestiers. Les CAE sous forme SCIC organisent une gouvernance ouverte sur le territoire et le statut SCIC peut aussi porter un Groupement d'Employeur (GE). Si une SCIC devait aider à structurer plus globalement une filière, il faudrait définir, au-delà de ses missions d'organisation et d'animation, quelle économie soutiendrait le modèle : services mutualisés, gestion de labels, plateforme, formation professionnelle... ?

Quelle(s) recommandation(s) pour une collectivité ?

J'invite une collectivité à s'interroger autant sur le comment que sur le quoi, ou comment sa politique et son action peuvent-elles aider les acteurs territoriaux à déployer des coopérations économiques, sociales, environnementales au bénéfice mutuel de leurs initiatives.

INITIATIVES ET POLITIQUES PRÉSENTÉES





La filière art textile et art tissé en Creuse

© Association Lainamac

Contexte

Le territoire de la Creuse regorge de savoir-faire artisanaux autour des métiers de la laine. Depuis 2009, l'association Lainamac, qui regroupe une trentaine de professionnels, est cheffe de file de la structuration d'une "filrière laine vivante et responsable" qui participe au développement économique local et à la valorisation de l'artisanat et du "fait-main". La **Communauté de Communes Creuse Grand Sud** vient en appui du projet et de son développement territorial. La collectivité a travaillé à la construction d'une offre d'activité, c'est-à-dire à l'estimation des ressources locales, des savoir-faire et des besoins économiques non pourvus tout au long de la chaîne de valeur. Une étude d'opportunité a ensuite été financée par la **Région Nouvelle-Aquitaine**.

Aide au financement

En 2017, Lainamac reçoit le soutien du commissariat du Massif Central (rattaché à l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires - ANCT) et des **Régions Occitanie** et Nouvelle-Aquitaine, pour financer un projet de production de produits haut de gamme faisant intervenir différents métiers de la laine (filage, tissage, matières transformées). Une aide précieuse, que la directrice de Lainamac qualifie de "tremplin" pour le projet. La Communauté de Communes s'est portée garante du dossier de financement, sensibilisant aussi certains financeurs à l'importance de soutenir les filières de territoire.

“La caution collectivité a démontré qu'il s'agissait d'un vrai projet de territoire”

Mélanie Le Nuz,
Directrice du service développement et aménagement du territoire, Communauté de communes Creuse Grand Sud
(jusqu'en mai 2023)

Un lieu totem vitrine de la filière

La Communauté de Communes travaille en proximité avec des acteurs clés du territoire, notamment l'Office du Tourisme, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Cité internationale de la tapisserie, ce qui lui a permis de faire émerger des "groupes de travail filière". La CCI a eu l'opportunité de racheter la Villa Châteaufavier en plein centre d'Aubusson, un lieu vitrine idéal pour donner l'impulsion d'une vraie stratégie de développement de l'art textile et art tissé. En co-construction avec la CCI, et grâce au Plan particulier pour la Creuse³, la collectivité a participé à l'aménagement du lieu pour le doter de locaux professionnels, de plateaux techniques, et d'une matériauthèque. De plus, Lainamac loue 250 m² au sein de l'immeuble Villa Châteaufavier de la CCI pour les équiper, en partenariat avec la Cité internationale de la tapisserie, de machines semi-industrielles. La Villa abrite désormais des ateliers destinés aux créateurs et professionnels du métier du design, de l'art et de l'artisanat en lien avec l'art textile et l'art tissé. Ce lieu totem est aussi un incubateur dédié à l'accueil et à l'accompagnement de jeunes designers textile.

Une stratégie de marketing territorial au service de la filière

La collectivité se donne aussi pour mission d'assurer la lisibilité du développement économique des acteurs de la filière laine. Elle est notamment allée chercher le label *Villes et Métiers d'Art*, un gain de légitimité et de visibilité important pour Lainamac. Une réflexion sur la stratégie de communication autour de la Villa est en cours. Lainamac a aussi misé sur la labellisation. Avec l'appui de la Communauté de Communes et du commissariat du Massif Central (ANCT) et du **Conseil Départemental de la Creuse**, le collectif a réussi à obtenir l'indication géographique protégée des tapis et tapisseries d'Aubusson en 2018. Un gain de légitimité supplémentaire auprès des acheteurs et consommateurs.

Contact

Géraldine CAUCHY

Direction, responsable qualité, mise en réseau et aide à la création d'activité,
Lainamac
g.cauchy@lainamac.fr

Amandine BONNAUD

Chargée de mission Accueil/Attractivité,
Direction Développement, Aménagement
& Transitions, Communauté de Communes
Creuse Grand Sud
amandine.bonnaud@creuse-grand-sud.fr

.....

³ Initié à la suite d'une rencontre entre le Président de la République et une délégation d'élu.e.s du territoire, le Plan Particulier a donné lieu à un travail collégial inédit, aboutissant à un plan global signé par le Premier ministre en avril 2019. A travers 4 axes d'actions, ce plan a pour ambition de revitaliser le département et répondre aux besoins du territoire. Ce plan continue d'avoir des effets durables sur le territoire du département. En effet, de nombreux projets sont en cours de réalisation.



La filière réemploi / réparation de Grenoble Alpes Métropole

Contexte

En 2017, **Grenoble Alpes Métropole** a adopté son “schéma directeur des déchets”, se fixant ainsi des objectifs ambitieux de réduction des déchets. **L’approche par filières s’est imposée comme un outil de planification indispensable pour atteindre les objectifs** fixés, à savoir 10 000 tonnes des déchets réorientés vers le réemploi et la réparation à horizon 2030.

Aide au financement

La Métropole se considère comme “initiatrice et organisatrice de la filière économie circulaire du territoire”. Elle a d’abord rassemblé 290 entreprises (ESS et hors ESS) pour bâtir une stratégie à partir des besoins exprimés et a confié la réalisation d’une recherche d’opportunité à Envie Rhône Alpes, acteur de l’ESS pionnier de l’économie circulaire spécialisé dans la collecte et la revalorisation des déchets. Grenoble Alpes Métropole a financé cette étude, qui a préfiguré la mise en place d’une SCIC et l’élaboration de ses statuts. En 2022, la SCIC Fabricanova a vu le jour, regroupant 12 acteurs de l’ESS en Isère. La structuration d’une SCIC est apparue comme indispensable par la collectivité pour mutualiser du foncier, des équipements et permettre le changement d’échelle nécessaire.

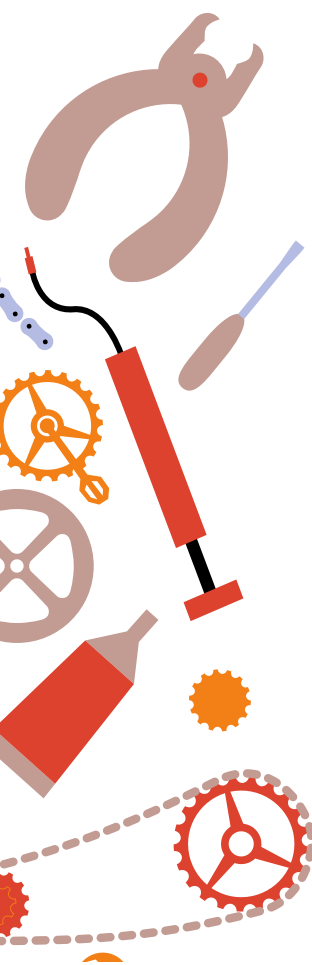
L'accès au gisement : un travail sur l'amont de la filière

La Métropole est particulièrement active sur l'amont de la filière et a mis en place plusieurs dispositifs permettant de faciliter l'accès au gisement :

- Des préaux de matériaux présents dans 3 déchèteries de la métropole : espaces animés par des valoristes de l'ESS où les usagers déposent et récupèrent gratuitement des matériaux de travaux,
- Des collectes d'objets lumineux sur rendez-vous auprès des usagers,
- Des "donneries" mensuelles : des espaces de dons en déchetterie animés par des acteurs de l'ESS permettant aux habitant.e.s de déposer mobilier, jouets, vélos, livres, vaisselle, électroménager...

Le Pôle R : un site dédié

Pour aller plus loin dans la structuration de la filière réemploi / réparation, la Métropole a investi 8 millions d'euros pour aménager le "Pôle R", un site dédié de 8 000m² à Grenoble hébergeant un panel d'activités autour "du réemploi, de la réparation, de la transformation et de la valorisation matière". L'installation d'autres activités est prévue prochainement : un espace dédié à la réduction des déchets alimentaires et des emballages, ainsi qu'un espace d'incubation et d'hébergement de jeunes entreprises de l'économie circulaire. Enfin, la collectivité soutient la multiplication et l'attractivité des points de vente de consommation responsable sur son territoire, de façon à sécuriser davantage de débouchés pour la filière.



Contact

Valérie DOUBINSKY-AYACHE

Chargée de mission économie circulaire,
Grenoble Alpes Métropole

[valerie.ayache-
doubinsky@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:valerie.ayache-doubinsky@grenoblealpesmetropole.fr)



Alimentation durable et création de nouveaux métiers de l'écologie urbaine à Plaine Commune

Contexte

L'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune mène une réflexion depuis plus de 20 ans sur la façon de valoriser le savoir-faire de ses habitant.e.s, qui a abouti, dès 2006, à soutenir activement les structures de l'ESS qui foisonnent sur son territoire. L'approche par filières a été adoptée car « elle contribue à la pérennisation de l'ESS de façon intelligente et change le paradigme de l'accompagnement individuel, traditionnellement entrepris par les collectivités ».

La structuration d'une filière alimentation durable

La collectivité est particulièrement active sur la filière alimentation durable et souhaite soutenir la multiplicité d'initiatives sur le territoire (fermes urbaines, traiteurs durables et solidaires, collecte de déchets et compost, aide alimentaire, cyclologistique sur le dernier kilomètre, etc.). Elle bénéficie aussi d'un véritable portage politique sur le sujet et s'est engagée dans une démarche de PAT (Projet Alimentaire Territorial) en 2021 afin de renforcer des actions initiées depuis près de 10 ans. La collectivité a entamé une réflexion sur une boucle alimentaire locale, sous l'impulsion d'un PIA (Programme d'Investissement d'Avenir) qui a permis à la collectivité d'obtenir des fonds de l'ANRU, de financer des actions (installation d'une ferme urbaine, mise en place de la collecte de bio-déchets) ainsi qu'une étude permettant de repérer et cartographier les acteurs en présence. Plaine Commune soutient les acteurs de la filière via divers outils de financement (AAP, prise de participation dans la SCIC Novaedia (ferme urbaine et traiteur), aide à la levée de fonds pour obtenir des co-financements auprès de l'ADEME et de la DRIAAF par exemple, pour des acteurs comme Re-Belle ou la plateforme de solidarité alimentaire Au Bon Transit). Enfin, la collectivité a fortement accompagné, en

ingénierie comme en financement, la création d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) des fermes urbaines du territoire (Plaine Fertile) et soutient régulièrement les actions du PTCE alimentation/traiteurs Restau'Passerelle.

Une réflexion commune sur les nouveaux métiers de l'écologie urbaine avec Halage

L'acteur ESS Halage est précurseur sur le territoire de Plaine Commune : l'association réhabilite une ancienne friche industrielle en espace exemplaire de biodiversité et en futur lieu d'implantation d'éco-activités qui seront des supports d'insertion pour les habitant.e.s et autant de nouveaux métiers qui nécessitent une reconnaissance et une qualification officielle. Plaine Commune participe aujourd'hui au projet « Nature » d'Halage qui vise à créer de nouveaux métiers dans le domaine de l'écologie urbaine et à développer les compétences des personnes travaillant en soutien et à l'inclusion des adultes précaires, notamment dans le secteur de l'agriculture urbaine. Plaine Commune a aidé Halage dans sa levée de fonds européens et bénéficie aujourd'hui de l'expertise de partenaires étrangers pour créer des fiches métiers, qui pourront ensuite être déclinées en formation certifiante. Un guide de bonnes pratiques, une bande dessinée pour sensibiliser et accroître l'attractivité de ces activités et un cursus de formation certifiante au service de nouvelles filières de l'emploi devraient voir le jour.

Contact

Philippe MIGNARD

Responsable du service Développement local, Direction de l'Innovation sociale, Plaine Commune
philippe.mignard@plainecommune.fr





La filière laine sur le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine

© Parc Naturel Régional de Lorraine

Contexte

Dans le cadre de sa charte 2015-2023, le **Parc Naturel Régional de Lorraine** travaille à la structuration de filières locales qui valorisent les ressources naturelles de son territoire : le blé, la laine ou encore le foin issu de prairies remarquables (prairies qui accueillent une grande diversité de plantes dont des espèces rares et protégées). Pour la filière laine, le PNR a souhaité allier protection de l'environnement, efficacité économique et innovation sociale en soutenant l'émergence du collectif MOS-Laine.

La constitution du projet en SCIC

Le projet est constitué en SCIC pour fédérer différentes catégories d'acteurs : salarié.e.s, éleveurs fondateurs, éleveurs ovins et producteurs de laine, organismes et représentants de la profession agricole, organismes de recherche et d'innovation territoriale, collectivités, investisseurs privés et entreprises de la filière. Avec l'aide des Chambres d'Agriculture et en mettant tous les acteurs autour de la table, une unité de transformation de la laine locale à Bataville a été mise en place. Elle transformera, à partir de 2024, la laine en rouleaux de feutre, en panneaux d'isolation semi-rigides mais également en matériaux de paillage. Une chaîne de valeur ultra locale s'est mise en place avec la collecte de la laine sur le territoire auprès des éleveurs, le lavage et le traitement en sous-traitance puis la fabrication des feutres et des panneaux isolants sur site.

Le rôle des acteurs publics du territoire

Pour assurer l'animation du collectif, le PNR a dédié un tiers-temps à la structuration de la filière (2 salarié.e.s impliqué.e.s). Des réunions sont organisées régulièrement entre les acteurs, ce qui a permis de fédérer le groupe. Le PNR a aussi assuré le montage des dossiers de financement et a réussi à cibler le bon appel à projets du plan de relance pour lancer la dynamique. Le PNR a soutenu la création de la coopérative MOS-Laine, en s'appuyant sur l'expertise de l'Union Régionale des SCOP. Les **Communautés de Communes Sarrebourg-Moselle-Sud et du Saulnois** ont accompagné la réalisation d'une étude pour préfigurer le besoin d'une unité de transformation de la laine sur le territoire, avec l'aide de la Banque des territoires. Le **Département de la Moselle** s'est impliqué financièrement dans le projet, notamment en signant une convention avec la SCIC MOS-Laine. Le PNR a aussi pris des parts dans la coopérative, aux côtés des deux Communautés de Communes. La **Région Grand Est** a soutenu l'investissement dans le parc machine et accompagne le projet sur la partie recherche et développement, en travaillant en proximité avec des laboratoires textiles de proximité. Le PNR participe par ailleurs à la promotion des produits, par la mise en place notamment d'appels à projets auprès de communes volontaires, les invitant à utiliser les matériaux biosourcés en laine dans leurs projets d'isolation de bâtiments publics. Des outils de communication, comme des fiches techniques et des flyers sont réalisés puis distribués à de potentiels clients sur le territoire. Enfin, des formations au tri de la laine ont été organisées pour accompagner la montée en compétences des éleveurs.



Contact

Marion COLNET

Chargée de mission
développement de filières
économiques durables, Parc
Naturel Régional de Lorraine
marion.colnet@pnr-lorraine.com



L'approche filières et économie circulaire de la Ville de Paris

© Ville de Paris

Contexte

La **Ville de Paris** s'est engagée dans une démarche de filière sur les sujets d'économie circulaire. L'ESS, pionnière sur de nombreux métiers du réemploi, du recyclage et de la revalorisation depuis de nombreuses années, fait partie intégrante de la stratégie de la Ville. Dans un premier temps, la collectivité a dressé un état des lieux des acteurs du territoire (ESS et non ESS), avec l'aide de la CRESS Ile-de-France, des Canaux et de Paris Initiative Entreprises. Ce travail de cartographie préliminaire a permis à la Ville d'identifier les filières prioritaires et de concentrer ses efforts sur 5 thématiques : le textile, les alternatives au plastique à usage unique (les solutions de vrac notamment), les équipements électroniques et numériques, l'ameublement et les matériaux de construction et, pour terminer, la logistique.

Animer des comités de filières

Les acteurs de l'ESS de chaque filière ont été réunis à l'occasion de "comités de filières" animés par la Ville. Ces temps d'échange ont permis de favoriser l'interconnaissance, d'identifier les freins des acteurs en présence et de modéliser la chaîne de valeur filière par filière. Par exemple, les acteurs impliqués dans la filière du vrac ont souligné le manque de solutions de lavage des contenants. La Ville de Paris se donne pour objectif de combler ces besoins des filières prioritaires du territoire, notamment en incitant les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) à s'emparer de ces activités. Elle reste en veille sur les possibilités de financements nationaux qu'elle peut flécher vers les SIAE du territoire et souhaite co-financer de nouveaux postes en insertion. De plus, elle encourage les acteurs privés et les banques à prendre part aux discussions, de façon à diversifier les solutions de financement de nouvelles activités et à créer des passerelles avec les structures d'insertion.

De nouveaux défis à relever

Aujourd'hui, la Ville travaille sur de nouveaux défis : trouver des débouchés économiques à la matière organique compostée en travaillant avec des acteurs de l'ESS comme Moulinot ou Upcycle et avec des agriculteurs d'Ile-de-France ; lever les freins juridiques et faire évoluer le cadre légal de façon à permettre le don et le réemploi du parc informatique de la Ville ; repérer les maillons de la filière qui créent le plus de valeur ajoutée et sur laquelle l'ESS peut s'implanter.



"Nous avons fait le choix à Paris de lier fortement économie sociale et solidaire et économie circulaire dans des filières d'avenir et stratégiques pour la Ville, comme par exemple dans le domaine de la mode et du textile, dans le domaine de la consigne pour lutter contre les emballages plastiques jetables (15 tonnes de déchets par jour à Paris) ou encore dans le développement des systèmes d'achat en vrac. Nous avons ciblé plusieurs filières pour lesquelles nous souhaitons faire monter en puissance les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui proposent des solutions d'économie circulaire. C'est un des axes forts de mon mandat."



© Bien fait pour ta com'

.....

Florentin Letissier

Adjoint en charge de l'ESS, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet, Ville de Paris, vice-président du RTES

Contact

Florentin LETISSIER

Adjoint en charge de l'ESS, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet, Ville de Paris
florentin.letissier@paris.fr



Recycl'Occ, pôle territorial de coopération économique (PTCE) pour une économie textile circulaire en Occitanie

Contexte

Face aux fortes évolutions du secteur textile, plusieurs organisations à finalité sociale intervenant dans la chaîne de valorisation textile en Occitanie ont engagé début 2019 une démarche de réflexion et d'action en vue de la création d'une structure de coopération au service des acteurs du secteur, porteuse de valeurs environnementales et sociales. Industriels, associations d'insertion et acteurs de l'environnement ont créé en avril 2021 l'association Recycl'Occ Textile, qui œuvre pour la réduction de l'impact environnemental de l'industrie textile en Occitanie, en animant une communauté d'acteurs au service d'une économie textile circulaire, c'est-à-dire une économie limitant au maximum la production des déchets grâce au réemploi et au recyclage des textiles.

Aujourd'hui, Recycl'Occ Textile développe de nombreuses actions structurées autour de 3 axes stratégiques :

- Recyclage : accompagnement R&D pour le recyclage industriel du polyester, expérimentation du tri matières manuel, valorisation des déchets poly-cotons en isolant, RECYCLOCAL® (création d'une chaîne de valeur régionale pour le recyclage textile).
- Animation & compétences : veille stratégique, lettre mensuelle d'information, réunions thématiques adhérents "Solutions & synergies", construction et diffusion d'offres de formation, organisation du Festival de la Nouvelle Mode, accompagnement-conseil adhérents.
- Activités connexes & solutions de vente : textilothèque circulaire, réseau d'ateliers de réparation (essaimage "Les Réparables"), structuration d'un pôle upcycling (atelier de prototypage, production de petites séries et mise à disposition des lieux pour des jeunes marques d'upcycling), sourcing matières, confection et commercialisation d'articles textiles "circulaires".

Une volonté de "faire réseau" impulsée par le Région Occitanie

Une première réunion organisée en avril 2019 par la **Région Occitanie** a réuni une quarantaine d'acteurs sur ce sujet. En juillet 2020, un collectif d'acteurs réunissant des têtes de réseaux de l'inclusion dans l'emploi (UNEA, Chantier Ecole Occitanie, la fédération des acteurs de la solidarité Occitanie, la fédération des entreprises d'insertion Occitanie), des entreprises (Abid'Occ, Emmaüs France, Paul Boyé, Vertex) et l'école des Mines d'Alès, donne mandat à la Fédération des entreprises d'insertion Occitanie pour mener une étude-action visant la création d'une structure de coopération au service des acteurs la filière TLC Occitanie (Textile-Linge de maison-Chaussures) avec le soutien financier de la Région Occitanie et de l'ADEME. L'étude-action, présentée à l'occasion du Forum régional de l'économie circulaire en novembre 2020, a confirmé l'intérêt de créer une structure de coopération régionale chargée de développer l'économie textile circulaire en Occitanie et propose plusieurs axes de développement stratégique à retenir. L'assemblée générale constitutive de l'association cluster Recycl'Occ Textile s'est tenue en avril 2021.

Le rôle des acteurs publics du territoire

Avec son programme RECYCLocal®, Recycl'Occ accompagne les collectivités et entreprises pour optimiser la valorisation de leurs déchets textiles. Un premier marché de collecte des textiles professionnels de la **Métropole de Toulouse** vient de s'engager. L'AGAPEI (ESAT adhérent de Recycl'Occ Textile) s'est vu confier la réalisation de cette opération. Dans ce cadre, une nouvelle formation destinée aux personnes en situation de handicap a été initiée en partenariat avec l'Institut Français du Textile et de l'Habillement.

Parallèlement, afin de sensibiliser le grand public à une consommation textile éco-responsable, Recycl'Occ Textile organisait du 9 au 11 juin 2023 avec le soutien de la Métropole et de la **Ville de Montpellier** (mise à disposition du lieu, aides en communication, prêt de matériels...) le premier Festival de la Nouvelle Mode pour prendre conscience des impacts de la fast-fashion et découvrir les solutions en faveur d'une consommation responsable.

Contact

Emmanuel KASPERSKI

Coordinateur de Recycl'Occ Textile
e.kasperski@recyclocc-textile.fr



Une filière du réemploi de bouteilles en verre à grande échelle en région Auvergne-Rhône-Alpes

Contexte

Le projet Rebooteille est né face à l'incohérence de recycler des contenants en verre intacts utilisés une seule fois en les jetant et les cassant. Rebooteille a pour objectif de réutiliser ces bouteilles en verre et de remettre la consigne au goût du jour.

Depuis quelques années et notamment depuis la loi anti gaspillage de 2020, l'ensemble des producteurs et distributeurs faisant plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires doivent réemployer 5 % de leurs emballages en 2023, et 10 % en 2027. Le concept de consigne apparaît donc comme une solution à destination des collectivités pour réduire l'impact environnemental et séduit de plus en plus de grandes métropoles. Le réemploi des bouteilles génère 5 fois moins de gaz à effet de serre, consomme 4 fois moins d'énergie primaire et 30 % d'eau en moins que le recyclage.

La solution proposée par Rebooteille inclut la collecte avec des transports mutualisés, un lavage éco-performant et la livraison des bouteilles propres aux producteurs. Ce service offre également un accompagnement de tous les acteurs de la chaîne dans cette transition.

Aujourd'hui, la SCIC Rebooteille collecte 100 000 bouteilles par an (chiffres 2022) dans ses 150 points de collecte. Elle accompagne 38 producteurs de boissons dans l'adaptation de leurs bouteilles au réemploi. Enfin, la SCIC compte 42 sociétaires et un capital social de 163 500 euros.

Le rôle des acteurs publics du territoire

En 2019, Rebooteille a obtenu un premier financement de 45 000 euros de la **Métropole du Grand Lyon** dans le cadre de l'AMI "Réduction des déchets".

En 2021, suite à son passage en SCIC, la Métropole du Grand Lyon entre au capital de Rebooteille avec une participation de l'ordre de 30 000 euros. La même année, Saint-Etienne Métropole entre au capital de la société à hauteur de 20 000 euros.

Villeurbanne a également soutenu la SCIC notamment au démarrage grâce à la domiciliation du siège social, et la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** dans le cadre du FEDER avec un prêt à taux zéro de 43 500 euros.

Contact

Stéphane ROBERT
Co-gérant de Rebooteille
contact@rebooteille.fr





La démarche alimentaire Sud Landes - Pays basque inscrite dans le PTCE Sud Aquitaine

© PTCE Sud Aquitaine

Contexte

Le Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) Sud Aquitaine (Sud Landes, Pays basque et Béarn) est un collectif d'acteurs regroupés autour d'un projet de développement du territoire au travers des principes et valeurs de l'ESS. Il est assuré par le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx, et s'inscrit dans une démarche participative, démocratique et de projets locaux notamment en matière d'ESS depuis une vingtaine d'années. Le PTCE Sud Aquitaine travaille sur une diversité d'axes et de fonctions : l'inclusion, la création d'activités, la formation, la transition écologique et énergétique, la recherche et développement, la coopération internationale et l'alimentation durable et les circuits alimentaires locaux.

Depuis 2016, le Comité de bassin d'emploi structure une démarche alimentaire sur le bassin de vie Sud Landes - Pays basque qui s'inscrit dans le cadre de coopération du PTCE Sud Aquitaine. Il anime un collectif d'acteurs locaux, regroupant des structures de l'ESS membres du PTCE ainsi que des collectivités locales partenaires. Ce collectif se donne pour objectif d'agir en coopération de l'amont à l'aval pour la structuration de circuits alimentaires de proximité afin de développer une alimentation locale et de qualité pour le plus grand nombre sur le bassin de vie Sud Landes - Pays Basque, renforcer l'agriculture locale nourricière, diversifiée et durable et créer des effets leviers pour la structuration de circuits alimentaires locaux.

Cette démarche concerne un tissu d'acteurs et de partenaires divers : des acteurs de l'ESS membres du PTCE et au-delà (structures, CRESS, centre ressource...), des acteurs agricoles (plus de 60 producteurs concernés mais également un magasin de

producteurs, des collectifs/regroupements d'agriculteurs et d'artisans...) et des collectivités (**Communauté de communes du Seignanx, Ville de Bayonne, Communauté d'Agglomération du Pays-Basque**).

Labellisé Projet Alimentaire Territorial de niveau 2, le PAT inscrit dans le PTCE Sud Aquitaine est doté de 3 axes :

- Structuration de filières de proximité durables : travail de relocalisation des menus de restaurants collectifs, avec des objectifs de 50% de produits locaux, bio et labellisés pour **Tarnos** (1 200 repas/jours) et 68% de bio pour la SCIC Eole Restaurant solidaire dont 45% de local (5 000 repas/jours), et développement d'outils de transformation (SCIC légumerie...)
- Sensibilisation et mobilisation des publics : des temps de sensibilisation sont organisés auprès des élèves et acteurs éducatifs, des acteurs locaux, des professionnels (notamment des agents de cantine), des élu.e.s, par exemple un festival alimentaire avec la Ville de Tarnos ou encore en réflexion un bal alimentaire...
- Renforcement et diversification de l'offre agricole locale et durable : soutien par le développement de débouchés mais aussi soutien à l'installation et à la reprise en agroécologie, mobilisation et préservation de terres agricoles, création de la ferme solidaire de l'Eco-lieu Lacoste.

Cette démarche alimentaire fonctionne grâce à l'engagement des différentes parties prenantes mais aussi grâce à l'animation de la démarche et des coopérations par le CBE de Seignanx où une personne est chargée du développement des circuits alimentaires locaux et organise l'interconnaissance et le dialogue constant.



Contact

Camille MORTREUX

Chargée de développement
des circuits courts,
PTCE Sud Aquitaine
c.mortreux@cbe-seignanx.fr



Journée "Filières & ESS" du RTES à Roubaix et Lille : l'ESS pour des filières plus sobres et plus vertes !

La "tissuthèque" de Fashion Green Hub

Une soixantaine de participant.e.s (élu.e.s et services de collectivités, mais aussi acteurs de l'ESS) ont participé à la journée de travail du 14 avril 2023, accueillie le matin à L'Avant-Poste, ancien centre de tri postal transformé en tiers-lieu dédié à l'économie solidaire, l'emploi et à la formation, géré par la **Ville de Roubaix**.

Les premiers éléments méthodologiques issus d'entretiens menés auprès d'une vingtaine de collectivités ont été partagés et mis en débat : **la pertinence de l'approche par filières** (contribution à l'attractivité et au marketing territorial, passage à des logiques de chaînes de valeur plutôt que de concurrence, développement du territoire avec des acteurs de l'ESS apportant une réponse à des besoins en alliant activité économique et forte utilité sociale, contribution à la résilience du territoire), **et les leviers des collectivités**. Trois dimensions ont été approfondies en atelier (mobiliser la commande publique et les autres outils de contractualisation, tels que les Services d'Intérêt Économique Général (SIEG), évaluer l'impact d'une filière, travailler avec les acteurs de la recherche), et nourrissent cette publication.

Les visites de l'après-midi ont pu illustrer le rôle des collectivités locales : pour l'accès au foncier sur lequel la collectivité a la maîtrise (par exemple pour le collectif Chaud Bouillon à Lille ou le réseau Résilience et un de ses ateliers à Roubaix), pour faciliter le repérage et la mise en relation (comme ça a été le cas pour les Trois Tricoteurs à Roubaix), pour la commande publique responsable, ou encore pour le soutien aux activités d'intérêt général des acteurs (insertion de publics fragiles, sensibilisation du grand public et des jeunes, accompagnement de porteurs de projet...), mais aussi pour l'appui en communication autour des activités.

Les visites de l'après-midi ont également permis de mettre en évidence concrètement l'intérêt d'une approche par filières, dans des domaines aussi divers que le numérique, l'alimentation ou le textile, ainsi que les enjeux et conditions de développement.



Visite de la ferme urbaine de Fives Cail



Création de foulards - Fashion Green Hub



Les Trois Tricoteurs



Visite des ateliers de Fashion Green Hub

De cette journée, on retiendra la capacité des acteurs de l'ESS à répondre à des enjeux économiques (relocalisation d'activités économiques avec les Trois Tricoteurs et Fashion Green Hub), sociaux (création d'emplois pour des personnes éloignées du marché du travail au cœur de l'activité du réseau Résilience, qui anime 80 ateliers de confection inclusifs, ou du traiteur solidaire Baluchon, lutte contre la précarité numérique avec Emmaüs Connect et le réseau POP...), et environnementaux (le tiers-lieu textile animé par Fashion Green Hub a pour objectif de promouvoir le développement durable dans la mode, la Ferme Urbaine cultive des produits de saison en testant différentes techniques comme l'aquaponie, et les vend en circuits ultra-courts). Pionnière sur les questions sociales et de démocratie économique, l'ESS est également un acteur clé de l'économie circulaire.

L'un des enjeux particulièrement prégnants est celui de **la sobriété** :

- **Sobriété foncière, avec la valorisation du patrimoine existant**, que ce soit l'ancienne usine Fives Cail Babcock à Lille, qui accueille aujourd'hui des acteurs du bien manger, d'anciennes usines textile hébergeant aujourd'hui Fashion Green Hub et l'Atelier Agile, le réseau Résilience, La Vie est Belt, ou encore l'ancien Couvent des Clarisses à Roubaix, lieu d'expérimentation autour de la frugalité,
- **Sobriété dans l'organisation même des activités**, au cœur des projets d'Emmaüs Connect (réparation et réemploi des équipements numériques) ou de Fashion Green Hub (qui anime par exemple une « tissuthèque » permettant d'avoir accès à toutes les matières dormantes en région, avec une application permettant de passer commande).

Pour aller plus loin, retrouvez les deux interviews réalisées à cette occasion :



Florentin Letissier,
élu à la Ville de Paris



Frédéric Minard, 1er adjoint
au Maire de Roubaix

10 leviers d'actions pour les collectivités territoriales

1

Réaliser un diagnostic territorial associant les acteurs de l'ESS.

2

Mettre en place et participer à des instances territoriales participatives pour détecter les signaux faibles et les besoins des acteurs et du territoire, et favoriser les rencontres entre entreprises classiques, structures de financement et acteurs de l'ESS.

3

Formaliser la vision et la politique de la collectivité, par exemple au travers de l'écriture d'un "contrat de filière", ou d'une feuille de route, déclinée en plan d'actions.

4

Dédier des moyens humains à l'animation, à l'interne de la collectivité ou en finançant un réseau d'acteurs.

5

Construire la filière comme marqueur de territoire et mobiliser des outils de communication.

6

Permettre l'accès au foncier et accompagner la création de lieux mutualisés au service d'une filière (stockage, vente...) ; faciliter et sécuriser l'accès aux gisements pour les acteurs de l'ESS.

7

Adapter les modes de contractualisation pour favoriser l'approche filières et inciter à la coopération entre acteurs (par exemple en encourageant les réponses collectives aux appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt, en définissant des SIEG, en mobilisant la commande publique responsable).

8

Favoriser la montée en compétences sur de nouveaux métiers ou de nouvelles filières, au travers du Programme Régional de Formation ou en développant des coopérations avec les acteurs de la recherche (dans le cadre par exemple de programmes européens).

9

Soutenir la création de SCIC, y compris en participant au capital, fédérant des acteurs autour d'une filière.

10

Avoir un portage politique fort au sein de la collectivité, favorisant une approche transversale.



Ressources complémentaires :

- Les 4 webinaires du RTES :
 - [La filière bois](#)
 - [La filière textile](#)
 - [Structuration de filières économiques de territoire à Strasbourg](#)
 - [Structuration de filières économiques de territoire à Paris](#)
- La [rencontre "Filières & ESS"](#) du RTES organisée à Roubaix
- Les 2 rencontres du chantier de travail "Alimentation durable & ESS" du RTES organisées à [Tarnos](#) et [Dijon, Langres et Vaillant](#)
- Nos fiches Dénichés pour vous [Recycl'Occ Textile](#), [Emmaüs Mundo](#), [Pôle revalorisation HUMANIS](#)
- Le [témoignage vidéo de Florentin Letissier](#), adjoint à la ville de Paris et vice-président du RTES, sur la stratégie filières de Paris
- ["ESSisation pour une économie durable et performante : initiatives et perspectives"](#) – Les carnets d'AESIO Mutuelle
- Les notes d'opportunité pour une ESSisation de l'économie d'ESS France et AESIO Mutuelle :
 - [Filière du BTP](#)
 - [Filière textile](#)
 - [Filière des Médias](#)
 - [Filière des foncières](#)
 - [Filière vélo](#)
- ["A quoi servent les filières"](#), Thibault Bidet-Mayer et Louisa Toubal, Paris, Presses des Mines, 2013

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont été interviewées pour ce RepèrESS, et notamment :



Pour la rencontre "*Filière & ESS*" organisée le 14 avril 2023, nous remercions également **Frédéric Minard**, 1er adjoint à la Mairie de Roubaix, **Magali Carette-Bertin**, directrice de l'Économie à la Ville de Roubaix, **Isabelle Robert**, responsable de la Chaire Tex and Care, et le restaurant Coopérative Baraka pour l'accueil de la journée, ainsi que la **Ville de Lille** et ses équipes, les membres du collectif **Chaud Bouillon** (Petite Lune, Baluchon, CCAS de Lille, Les Sens du goût, Junia, Lilotopia), **Emmaüs Connect**, le **POP Café**, le réseau **Résilience**, **Fashion Green Hub**, l'**Atelier Agile** et les **Trois Tricoteurs** pour leur mobilisation lors des visites de l'après-midi.

EDITION

Adresse postale : RTES - 98 bis rue Brûle
Maison 59000 LILLE
animation@rtes.fr - www.rtes.fr

Direction de la publication :

Mahel Coppey

Responsable de la rédaction :

Anne-Laure Federici

Rédaction :

Mathilde Thonon, Les Petites Rivières

Conception graphique et maquette :

Emeline Wilbert

Crédits photos :

© Bien fait pour ta com' - ESS France - CC
Creuse Grand Sud - Association Lainamac -
Parc Naturel Régional de Lorraine - SCIC MOS-
Laine - Ville de Paris - PTCE Sud Aquitaine

Imprimeur :

Imprimerie L'Artésienne - Liévin

N°ISBN :

978-2-487241-00-8

Dépôt légal :

Octobre 2023

L'ensemble du contenu de cette étude (hors crédits photos) est mis à disposition sous licence CC BY NC ND 2.0 France.
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/legalcode>





Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Réalisé avec Les Petites Rivières



De nombreuses "filiales d'avenir" ont un lien essentiel avec l'économie sociale et solidaire (écoconstruction, alimentation, santé, mobilités alternatives et logistique du dernier kilomètre, énergie, habitat, numérique, réemploi, textile...).

La structuration par filiales, qu'elle soit horizontale ou verticale, est un moyen de maîtriser la valeur ajoutée. Les acteurs de l'ESS ont donc tout intérêt à être parties prenantes de la structuration d'une filière, voire même au cœur de cette structuration. Des financements sont mobilisables pour les approches filiales, et les collectivités ont un rôle à jouer pour accompagner et aider les acteurs de l'ESS à se mettre en réseau, structurer des coopérations économiques, développer des outils adéquats, etc. et mobiliser des financements.

Comment les collectivités territoriales peuvent-elles permettre aux acteurs de l'ESS, ayant des missions d'intérêt général, d'être au cœur de la structuration de filiales de territoire ?

Vous retrouverez dans ce guide RepèreESS :

- la définition d'une filière et ces différentes typologies,
- l'intérêt d'adopter une stratégie de filiales avec et pour l'ESS de territoire,
- les leviers à destination des collectivités territoriales et les grandes étapes permettant la structuration d'une filière de territoire avec et pour l'ESS,
- des fiches projets présentant de manière concrète ces leviers d'actions et les différentes stratégies mises en place par les collectivités.

RTES

98 bis rue Brûle Maison, 59000 LILLE

animation@rtes.fr - 03 20 97 17 97

www.rtes.fr